

Guipavas, mars 2020,

Objet : Place de la langue bretonne

Réponse au questionnaire SKED-Ai'ta Élections municipales de Guipavas 15 & 22 mars 2020

Notre liste « **Initiative Citoyenne pour Guipavas** » (Ici pour Guip) inscrit dans son projet d'agir pour la langue et la culture bretonne. Les actions d'enseignement et de sensibilisation du breton seront au cœur de cet axe du projet. Un élu référent prendra en charge la gestion de cette thématique.

I) Charte "Ya d'ar brezhoneg"

L'**Office Public de la langue bretonne** accompagne les collectivités dans leur souhait de développer le breton. La ville de Guipavas a validé le niveau 1 de la charte *Ya d'ar brezhoneg* : vous engagez-vous à continuer dans cette voie afin **de valider le niveau 2**, à aller encore plus loin ? Selon quel calendrier ?

Nous validerons le niveau 2 en première partie de mandat au vu des engagements pris et nous poursuivrons l'engagement de la commune en étudiant avec les acteurs les mesures suivantes ou complémentaires à mettre en œuvre.

II) Le breton dans la vie publique

La sensibilisation à la langue bretonne et la défense de la langue passent par sa visibilité dans l'espace public : « faire naturellement partie du quotidien ».

1. Acceptez-vous de **rectifier les noms de lieux mal orthographiés** et utiliser au maximum les **toponymes originaux en breton** lors de la création de nouvelles routes, lotissements, etc... Vous **opposerez-vous** à toute initiative ou toute injonction de La Poste visant à **franciser** la toponymie des communes ?

La toponymie est la mémoire, souvent multi-centenaire, des lieux. Il est important à la fois de la maintenir, de la valoriser et de l'expliquer.

Les noms doivent être correctement orthographiés. Pour les modifications importantes, s'il devait y en avoir, il faudra prendre en compte l'incidence sur les adresses postales des habitants.

La poste n'a pas à donner d'injonction sur la modification des toponymies comme elle le fait dans de nombreuses régions françaises. Les normes afnor n'imposent en rien les changements de noms de lieux. Nous sommes évidemment opposés à toute francisation ou remplacement des noms bretons.

2. Comment comptez-vous faire pour amplifier la présence du breton sur les panneaux touristiques, et l'affichage en ville d'une façon générale ?

Nous verrons avec les services pour développer l'affichage bilingue à chaque fois que l'opportunité se présente.

3. Vous engagez-vous à prendre en compte le breton dans les futurs appels à projet pour le renouvellement de la signalétique et à respecter la parité entre le français et le breton sur tous les panneaux bilingues ?

Toutes les nouvelles signalétiques devraient être bilingues et les anciennes le devenir à partir du moment où elles doivent être remplacées.

III) Le breton dans l'éducation

Le breton étant aujourd'hui classé par l'Unesco comme une langue menacée de disparition, **l'action sur la langue doit d'abord porter sur l'éducation**. Alors que tout le monde reconnaît l'intérêt du bilinguisme précoce, la Bretagne est particulièrement en retard dans le développement des filières bilingues et immersives. Guipavas en est un exemple marquant. Dans un pays fortement marqué par un centralisme permanent à tous les niveaux (le seul en Europe), l'action locale, appuyée par celle de la Région, est essentielle pour l'avenir de la langue.

1. Si vous êtes élu.e.s, aiderez-vous au développement et à la **promotion de nouvelles filières bilingues ou immersives** ? Quel est votre ambition sur ce point ?

Oui. Il faut conforter les filières existantes en en faisant la promotion. Mais il faudrait également que l'offre soit effective dans les différents quartiers de la ville (Coataudon notamment). Nous appuierons ce développement. Le bilinguisme ne concernant pas que les établissements publics, nous engagerons une démarche de réflexion avec le privé.

Il n'y a pas actuellement d'école immersive sur la commune. Si la demande émerge, nous analyserons les possibilités.

2. Soutiendrez-vous financièrement la création d'une crèche et/ou d'autres types d'accueil de la petite enfance en breton ?

La logique d'appui à la langue demande que la filière se complète de façon cohérente. La présence d'une possibilité de crèche en breton s'inscrit dans cette cohérence. Guipavas est une ville en expansion régulière et le développement des services doit suivre cette évolution. Dans ce développement, nous analyserons cette possibilité en lien avec les organismes compétents (Divskouarn...) à l'image de ce qui existe déjà dans de nombreuses communes de la métropole (Dorn ha dorn, Bidourig, etc...).

3. Vous engagez-vous à continuer de soutenir financièrement les écoles DIWAN de la commune et le versement égal du forfait scolaire ? Ou bien à verser le forfait pour les enfants de votre commune allant dans une filière bilingue ou Diwan extra communale ?

La filière bilingue existant sur la commune, le versement du forfait scolaire extra communal ne se pose donc pas.

Par contre, la filière immersive Diwan n'est actuellement pas présente. Si la demande émerge, nous analyserons les possibilités. En l'absence, il nous paraît logique de soutenir de façon égale les élèves quels que soient leurs choix entre les filières classiques, les filières bilingues et l'école immersive. Cette proposition sera faite au conseil municipal.

4. Vous engagez vous à proposer au moins 1h de breton à tous les écoliers de votre commune (dispositif dont est prestataire SKED pour les écoles publiques, qui dispose d'excellents retours mais qui concerne trop peu de classes aujourd'hui) ?

Le breton est présent dans des expressions de langage courant comme dans la toponymie de la commune. Il sera demain dans plus d'affichages de la vie publique et municipale. La sensibilisation au breton est une démarche cohérente dans la défense de la langue et sa perception dans la vie de la cité.

Nous étudierons avec Sked et les établissements scolaires les possibilités de ce type de prestation.

IV) Le breton dans la vie municipale

1. Doterez-vous la politique linguistique d'un **budget propre** à la hauteur des enjeux et des besoins ? De quel montant ? (Préconisation : 1€/an minimum et par habitant pour développer l'usage du breton).

Aucune politique ne se fait sans moyens dédiés. La proposition d'un budget dédié sera faite à l'équipe municipale.

2. Êtes-vous d'accord avec l'idée d'une commission extra-municipale/groupe de suivi des engagements de la charte "Ya d'ar brezhoneg", à l'échelle de la Métropole ; qui se réunirait deux fois par an ?

Oui. Nous devons avancer de concert sur ces thématiques, d'autant plus que certaines actions sont de compétence communautaire. Nous sommes d'accord avec l'idée d'un groupe de travail à l'échelle de la métropole, entre les élus référents et avec l'aide des organismes compétents, pour enrichir et coordonner les actions en faveur de la langue et de la culture bretonne.

3. Vous engagez-vous à recenser les agents bilingues dans la collectivité et à valoriser leur compétence linguistique, sur la base du volontariat ? A quel moment du mandat ?

Oui : un recensement dès la première année de mandat et une valorisation et consolidation des compétences sur la base du volontariat.

4. Allez-vous pérenniser et renforcer les propositions de modules de formation à la langue bretonne pour les agents ? Comment ?

Oui dans le cadre des plans de formation en privilégiant, selon les compétences acquises, les formations en stages longs et les services au contact du public et des filières bilingues.

5. Pouvez-vous proposer un accueil bilingue dans certains services, par des personnels volontaires, et en assurer une publicité visible dans les lieux concernés (panneaux, badges...) ?

Oui s'il existe actuellement des personnes compétentes et volontaires.

6. Vous engagez-vous à inscrire la compétence « langue bretonne » dans plus de fiches de postes ? (Atsem, Bibliothèque, accueil du public, valorisation du patrimoine...)

Oui. L'engagement en faveur de la langue, le développement des filières bilingues nécessitent la présence d'agents maîtrisant la langue dans plusieurs services. Lors des recrutements, il y sera porté attention.

7. Accepterez-vous les prénoms bretons à l'Etat civil ?

Bien sûr !

8. Mettrez-vous à disposition, comme à Rennes, un livret de famille bilingue français-breton ?

Nous analyserons ce projet qu'il serait intéressant de mener au niveau de la métropole brestoise.

9. Allez-vous développer une signalétique bilingue dans les bâtiments et sur les véhicules de la mairie ? Quand ?

Nous le ferons si c'est immédiatement possible. Le bilinguisme pourra être systématiquement réalisé lors des renouvellements.

10. Comme nombre de villes et/ou collectivités allez-vous bilinguiser les logos de votre commune ?

Le logo de la ville est très simple. Il comprend l'écriture bretonne Gwipavaz. Mais est-il toujours d'actualité car non utilisé sur le site et sur le journal municipal sauf en première page intérieure... ? Nous veillerons à l'écriture bilingue.

11. Avez-vous l'intention de rendre bilingue le site internet de votre commune ?

La langue bretonne n'est pas actuellement présente sur le site. Sans forcément tout traduire, nous étudierons les possibilités d'apporter du contenu en breton tant dans les présentations, les rubriques figées que dans l'information dynamique qui s'y crée. La présence du breton devra être visible dès la première année de mandat et le site en grande partie bilingue avant la fin du mandat.

12. Pourrez-vous adopter une charte graphique intégrant le bilinguisme dans l'ensemble des documents édités (affiches, dépliants, formulaires...) et renforcer la place du breton dans le magazine communal ?

Il est important de développer l'usage de la langue dans les documents que nous produisons : article, rubrique pédagogique en breton et/ou en bilingue pour sensibiliser les non-bretonnants... Sur ce sujet comme sur d'autres, une coordination des possibilités au niveau de la métropole permettrait d'avancer plus facilement.

13. Allez-vous développer le bilinguisme des formulaires, notamment ceux de demande de subvention ?

Le bilinguisme des formulaires est progressivement réalisable. Si les réponses sont en breton, il doit générer le bilinguisme des réponses par respect pour les agents chargés de la gestion des dossiers et qui ne sont pas forcément bretonnants.

14. Comment prévoyez-vous de développer la présence de la langue bretonne dans les événements (culturels, sportifs...) ?

Les évènements organisés par la ville pourront faire l'objet d'une part significative de communication bilingue. La ville doit montrer l'exemple. Pour les autres acteurs (culturels, sportifs, ...) qui organisent des évènements, nous pouvons les sensibiliser sur ce point et leur conseiller progressivement une part de communication bilingue.

15. Vous-même ou quelqu'un de votre liste est-il ou elle en mesure d'adresser un message en breton, et de commencer un discours par quelques mots en breton ? Pourrez-vous le faire durant la campagne ? Sinon, acceptez-vous notre aide pour cela ? Et une fois élu.e.s ?

Gouest omp ! Nous sommes à même de le faire.